

# « Il faut changer les règles du jeu de la zone euro »

Propos recueillis par  
YANN-ANTOINY NOGHÈS À BRUXELLES

## Le euro est-il en danger ?

L'euro en tant que tel n'est pas en danger mais la construction européenne risque d'être ralentie. Face au problème grec, les seize pays de la zone euro sont co-responsables de la situation. Ils n'ont rien vu venir, ni de l'endettement privé ni du reste. De ce fait, la discussion « Faut-il intervenir ? » n'avait pas de sens. C'était la co-responsabilité de l'Eurozone : il fallait qu'ils interviennent. A force de tergiverser, ils ont avivé la spéculation, renforcé les doutes et le euro-scepticisme. A présent, ils doivent donc se rattraper. Comme on note les élèves au lycée :



**L'euro en tant que tel n'est pas en danger mais la construction européenne risque d'être ralentie.**

« a tous les moyens et peut mieux faire ».

**Vous considérez donc que la zone euro a mal géré cette crise...**

Nous avons trop attendu. L'euro n'a pas que des amis dans le monde. Il y en a que ça dérange et ceux qui n'y croient pas. Certains experts pensent qu'il ne peut pas y avoir de monnaie unique si vous n'avez pas un gouvernement politique unique. C'est faux, une union basée sur une partie partagée de la souveraineté peut réussir. Il aurait fallu pour cela un équilibre entre les préoccupations économiques et monétaires et pas simplement la focalisation sur le Pacte de stabilité. Ce n'est pas à travers le Pacte que vous pouvez vous inquiéter du développement de l'endettement privé, en Espagne par exemple. Dès le départ, et je l'avais dit dans le rapport Delors de 1988 puis redit en 1997, il faut que l'Union économique et monétaire (UEM) marche sur ses deux jambes. Je vous assure que si cela avait été le cas, nous aurions vu venir la crise financière et aurions répondu plus rapidement au problème grec. Le Conseil de l'Euro l'aurait même prévenu.

**Concrètement, que faut-il changer ?**

Ce qu'il faut changer, ce sont les règles du jeu à l'intérieur de l'UEM. Je demeure fondamentalement optimiste. Je crois que l'on va à présent adopter



AFP

une forme de gouvernance économique, financière et monétaire à l'intérieur de la zone euro, qui la confortera. Paris et Berlin feront justement ce soir, lors du sommet de l'Euro-groupe, des propositions pour renforcer la surveillance budgétaire dans la zone euro... Je le répète : il n'est jamais trop tard pour bien faire. Au-delà du budget et de la dette, il est question d'élargir la surveillance aux questions structurelles et de compétitivité.

**Est-ce, 60 ans après la Déclaration**

**de Robert Schuman, le début d'un véritable gouvernement économique européen ?**

Ne mélangeons pas tout. La Déclaration de Robert Schuman mérite mieux que d'être rattachée à un épisode de la construction européenne. L'appel du 9 mai avait une portée morale et politique qui dépasse largement les controverses présentes. Aussi importantes soient elles. Il a dévoilé une vision, tracé le chemin de la compréhension mutuelle entre les peuples, révélé le véritable humanisme européen. Quel bonheur s'il pouvait encore aujourd'hui inspirer nos dirigeants. ■

## POUR UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE

Soixante ans après la Déclaration Schuman qui avait débouché sur la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, Jacques Delors a plaidé cette semaine à Bruxelles pour la création d'une véritable « Communauté européenne de l'énergie ». Pour l'ancien président de la Commission, l'Europe doit « préserver une interface unique avec ses partenaires, plutôt que chaque faire son marché en Russie à sa manière ». « L'UE n'est pas respectée en matière de politique étrangère et de politique économique extérieure. Avoir une politique commune de l'énergie renforcerait notre masse de politique étrangère et assurerait notre sécurité pour l'avenir », a déclaré Jacques Delors à La Tribune. Il verrait bien un noyau d'Etats membres avancer : cette piste avant d'être rejoint par le reste des 27. Il préconise « des groupements d'états, des réserves de sécurité » pour commencer. Il n'exclut pas non plus une progression vers « la révolution verte » à sion vers « la révolution verte » à travers la recherche des énergies alternatives et si possible un peu fiscalité commune ».

YANN-ANTOINY NOGHÈS, À BRUXELLES